

Un nouveau cœur pour Bruxelles !

Lancement des ateliers participatifs et présentation du masterplan



I Participation : réaménagement des boulevards du centre

La Ville de Bruxelles démarre le processus participatif du réaménagement des places et boulevards du centre. Le Bourgmestre Yvan Mayeur (PS) et l'Echevine de la Participation Ans Persoons (sp.a) ouvrent une série de groupes de travail et ateliers de terrain concernant cet important projet urbanistique. Ceux-ci donneront l'opportunité aux habitants, utilisateurs, mais également aux commerçants et associations bruxelloises, de s'y impliquer dès le début pour faire entendre leur avis, faire part de leurs réactions. Lundi prochain, le 29 septembre à 19h00, sera le coup d'envoi du processus participatif, dans le bâtiment de la Bourse.

Depuis le début l'intention du Collège des Bourgmestre et Echevins a été d'impliquer les citoyens à ce grand projet de réaménagement de places et boulevards du centre. Maintenant que bureau d'étude SUM a réalisé un Masterplan, le processus de participation peut commencer. Afin que celui-ci puisse être guidé en toute neutralité et avec la plus grande expertise le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de désigner ARTgineering de Rotterdam. Il est parfaitement familier au contexte bruxellois et a accumulé de multiples expériences dans les Contrats de quartier.

L'attention principale de ARTgineering dans ce processus de participation se porte sur l'utilisation de l'espace public dans le périmètre d'étude entre De Brouckère et Fontaines

La participation ne portera pas sur le principe de piétonisation des places et boulevards vu que ceci a déjà été décidé. Il s'agira plutôt de définir les différentes zones selon les fonctions souhaitées. Où voudrions-nous des espaces verts, des zones de jeux, où s'intégreraient une œuvre d'art, une fontaine, des zones de repos ? L'esthétique du projet fera également partie du débat. Le thème de la mobilité autour du périmètre d'étude ne sera momentanément pas au programme de la participation, et sera traité plus tard, dans le cadre du plan de mobilité de la Ville.

Le processus participatif se déroule en deux phases. La première phase débute le 29 septembre, et nous mènera à l'élaboration de l'avant-projet et le dépôt du dossier de permis d'urbanisme, en décembre 2014. Cette phase vise à retenir l'implication des riverains et à rassembler leurs remarques et avis. La deuxième phase démarre en janvier et s'achève lors l'octroi du permis d'urbanisme, à l'été 2015. Cette phase est une période d'information en vue de la préparation de l'enquête publique.

Le 21 septembre, lors de la journée sans voiture, la Ville a déjà commencé à distribuer les flyers d'invitation à la première réunion de participation place de la Bourse. Les flyers continueront à être distribués ces prochains jours. Le 29 décembre, lors du coup d'envoi du processus participatif, le bourgmestre présentera les grandes lignes du Masterplan et nous expliquerons le déroulement du processus participatif. Ceux qui le souhaitent seront invités à s'inscrire au workshops et ateliers de terrain, tandis que ARTgineering lancera un concours à la recherche d'un nom et logo pour le projet.

Tout le monde est bienvenu à 19h00 dans le bâtiment de la Bourse.

Processus de participation dans le cadre du réaménagement des places et boulevards du centre

Première phase (du masterplan à l'avant-projet)

1. Coup d'envoi

Le coup d'envoi du processus de participation sera marqué, lors de cette première réunion générale, ce 29 septembre à 19h00 au palais de la Bourse. L'objectif de cette réunion est de présenter les grosses lignes du masterplan et d'informer les citoyens sur le processus de participation mis en place. Au cours de cette réunion, les participants souhaitant s'engager et s'impliquer davantage dans le développement du projet pourront s'inscrire aux groupes de travail.

2. Concours nom et logo

Durant cette première phase, un concours sera lancé afin de trouver un nom et logo pour le projet. Les modalités de ce concours seront annoncées ce 29 septembre lors de la réunion « coup d'envoi ».

3. Ateliers de terrain

Lors de ces ateliers, c'est sur le terrain que les habitants, utilisateurs et passants seront interrogés sur le projet. Les habitants seront informés à l'avance du lieu, de la date et heure de ces ateliers. La question centrale est : « Comment utilisons-nous notre espace public aujourd'hui et comment voulons-nous l'utiliser à l'avenir ? ». Ces ateliers de terrain se dérouleront la première semaine d'octobre et la première semaine de novembre.

4. Groupes de travail

Ces groupes de travail seront composés de dix personnes maximum par groupe, au cours duquel les participants mèneront un travail de réflexion. Ce travail se fera par thème ou par zone. Ces groupes de travail sont ouverts à tous. Toutefois, au vu de l'investissement en temps et de l'engagement demandé, nous nous attendons à une quarantaine de personnes. Les groupes de travail se dérouleront entre le 13 et 24 octobre 2014.

5. Deuxième Réunion générale

C'est avec une deuxième générale, ouvert à tous public, qu'en décembre la première phase du processus participatif prendra fin. Lors de cette réunion, les résultats des ateliers de terrain et des groupes de travail seront présentés. Ces résultats et recommandations seront soumis au bureau d'étude SUM.

Deuxième phase (de l'avant-projet au permis d'urbanisme)

6. Mock-up

Le mock-up est une maquette présentant l'avant-projet sur l'espace public. Il permet d'entrevoir le concept dans la réalité. Entre avril et mai 2015, le public, en se déplaçant dans la maquette, pourra « tester » l'avant-projet.

7. Affiche murale

C'est sur affiche que tous les résultats du processus de participation seront rendus public. Entre janvier et mars 2015, le public pourra consulter en ligne tous les plans du projet.

D'autres outils participatifs peuvent encore être ajoutés à cette liste et seront, le cas échéant, annoncés via les médias et autres canaux.

II MASTERPLAN

À propos du masterplan

Le masterplan, ou *Plan directeur*, détermine les **grands principes d'orientation relatifs au redéploiement des places et des boulevards du Centre**. Celui-ci, basé sur un fondement conceptuel et des points de départ techniques, présente une réorganisation de l'espace où se déploient actuellement les boulevards du Centre. Il redéfinit cet espace selon les futures fonctions qu'il accueillera. Ainsi, des axes sont définis sans pour autant que le projet final ne soit défini, puisque, à ce stade, la contribution de nombreux acteurs est attendue, notamment par le biais des actions de participation.

Une fois enrichi, ce masterplan conduira à l'établissement d'un avant-projet présentant, cette fois-ci, les plans détaillés de l'espace public à réaménager.

Philosophie et approche

Enjeu capital pour le développement de la Ville, le redéploiement des places et des boulevards du Centre ainsi que l'extension de la zone piétonne dans le Pentagone doivent permettre de redynamiser le centre de la Ville de Bruxelles et d'améliorer le cadre de vie des Bruxellois.

C'est donc aux Bruxellois, aux acteurs culturels et économiques de la Ville, d'aujourd'hui prendre la parole pour réaménager ces espaces et ainsi transformer le cœur de Bruxelles en un lieu qui réponde à leurs attentes.

La conception des lieux, telle que présentée ci-après, poursuit cet objectif. De même, **le mobilier urbain, l'éclairage et les structures de ces nouveaux espaces** seront conçus afin que **la population et les acteurs essentiels** au dynamisme de Bruxelles **puissent en bénéficier et s'approprier ces différents lieux en les utilisant selon leurs besoins**.

Quoi qu'il en soit, les matériaux choisis seront nobles et d'origine belge. Une attention particulière sera apportée au choix des coloris pour que l'espace réaménagé soit lumineux.

Masterplan : aperçu des différents espaces

- **L'Agora (minéral) : la place de Brouckère**

Avec l'Agora, la place de Brouckère redevient une véritable place publique dont l'espace doit être aménagé afin d'organiser des événements revendicatifs et festifs tels que des concerts en plein air... Une œuvre d'art majestueuse sera placée à l'endroit même où l'ancienne place de Brouckère ralliait le boulevard Anspach. Sur cette place, le sol ne présentera aucune différence de niveau et, de part et d'autre, le long des façades, des terrasses pourront se déployer. L'Agora a pour ambition de devenir un lieu d'accueil où les visiteurs et les habitants de la ville pourront se retrouver autour d'un verre, d'un repas, avant ou après une séance de cinéma ou d'autres sorties festives.

- **Le Foyer (lumière) : entre le Centre Monnaie et la Tour Philips**

Engoncé entre le Centre Monnaie et la Tour Philips, cet espace manque de lumière ; le réaménager pour le rendre accueillant, lumineux, représente donc un grand défi. L'ambition est d'y créer une scénographie lumineuse.

- **Succession de « placettes » entre de Brouckère et la Bourse**

L'espace qui relie l'*Agora* au *Théâtre* (voir ci-après) doit aussi permettre de relier l'Est et l'Ouest du Pentagone. En effet, la conception actuelle des boulevards du Centre divise le cœur de Bruxelles en deux parties. Grâce au réaménagement de cet espace, des placettes seront créées, depuis le haut de la rue Grétry et la rue du Marché aux Poulets, avec, par exemple, des kiosques bâtis permettant à des artistes de donner des représentations, aux flâneurs de prendre un café...

- **Le Théâtre urbain (eau) : la place de la Bourse**

La place de la Bourse doit devenir un lieu de rencontre voué à accueillir des événements culturels. Sur cette place, à l'instar de celle de l'*Agora*, aucune différence de niveau ne sera aménagée au sol. La rue Orts piétonne, extension de la place du *Théâtre*, accueillera un plan d'eau oblongue.

- **La Promenade urbaine : entre la Bourse et la place Fontainas**

La *Promenade urbaine*, lien entre le *Théâtre* et le *Jardin*, doit devenir un espace bordé de larges trottoirs propices à la flânerie. Tout au long de cette promenade se déploieront, tour à tour, des terrasses, des zones de repos et des îlots de verdure. En son centre, une bande est prévue pour la circulation locale.

- **Le Jardin (terre) : place Fontainas**

Le *Jardin* est une combinaison imaginée à mi-chemin entre le parc et la place, qui présente de ce fait les avantages de chacun. Des différences de niveaux seront aménagées afin d'offrir au *Jardin* une dimension supplémentaire. Le long de celui-ci, la circulation sera autorisée entre la rue des Bogards et la rue des Six Jetons. Par ailleurs, de larges passages pour piétons seront également prévus. Alors que l'*Agora* se déploiera comme une place ouverte et plane destinée à accueillir des événements, le *Jardin* et ses différences de niveau, offriront, à l'autre bout de l'espace réaménagé, un lieu indiscutablement végétal.

III Planning

- Lancement de la Participation le 29 septembre
- Présentation de l'avant-projet : début 2015
- Interventions diverses (étanchéité, impétrants) : mi-2015
- Début des travaux : début 2016

IV Contacts presse

Cabinet du Bourgmestre : Sarah Giancaterini – 0478/04.40.12 – sarah.giancaterini@brucity.be

Cabinet de l'Échevine de la Participation : Annelies Smets – 0496/49.84.64 – annelies.smets@brucity.be